



## Bulletin hebdomadaire semaine 03-2016

### **-1- Agenda :**

- **Mardi 19 janvier Veynes 20h30 Cinéma les variétés** Ixcanul, fable politique (il ne fait pas bon être femme et indigène), thriller social et réalisme magique. Payant

### **-2- Tous en grève du 26 janvier**

En pièces jointes, tracts et proposition de lettre aux parents

**CGT – FO – FSU05 - Solidaires**

**26 janvier 2016**

**Grèves et manifestations**

**pour un service public de qualité et  
une nette augmentation du pouvoir d'achat**

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES de la Fonction publique estiment que, si la négociation salariale qu'elles réclament depuis plusieurs années est bien confirmée pour le mois de février, elle ne se présente pas dans de bonnes conditions.

En effet, en faisant adopter une loi de finances et une loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2016 avec quasiment aucune marge de manœuvre pour une augmentation générale des traitements, le gouvernement annonce la couleur : la politique d'austérité continue... et ce n'est pas la nôtre ! De surcroît, les déclarations se multiplient sur les difficultés de la relance, une croissance toujours en berne, qui laissent très mal augurer de ce rendez-vous salarial.

S'ajoutent à cela, la poursuite à une vitesse effrénée et sans réelle négociation, de nombreuses réformes (collèges, territoriales, santé...) qui, si elles sont mises en œuvres, vont avoir de nouveaux de graves impacts négatifs sur le service public rendu aux citoyens et vont aggraver encore les conditions de travail des personnels.

Enfin, de nombreux secteurs de la Fonction publique, pourtant essentiels au progrès social et à la population, restent confrontés à des sous effectifs absolument insupportables.

C'est pourquoi, les organisations syndicales CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES appellent d'ores et déjà à faire de la journée du 26 janvier 2016, un temps fort de mobilisation, par la grève et les manifestations pour :

- une significative augmentation de la valeur du point d'indice, prenant en compte l'inflation
- subie depuis plusieurs années et, en particulier, depuis 2010,
- des mesures générales permettant de compenser les pertes de pouvoir d'achat,
- le développement de l'emploi public statutaire par des créations nettes, dans les très nombreux secteurs qui en ont besoin,

- des moyens financiers à la hauteur des besoins de service public,
- la défense d'un service public de proximité garant de la cohésion sociale.

## Journée d'action à Gap

### Grèves et manifestation le 26 janvier 2016

#### Départ de l'inspection académique à 10h30

### **-3- Temps partiel : des plumes et du goudron.**

Oui, notre administration locale, une fois de plus s'octroie des droits qu'elle n'a pas. Oui, la circulaire concernant les temps partiels de l'IA05 est irrégulière et discriminatoire.

La circulaire ministérielle est [ici](#) . On peut y lire notamment pour les temps partiels de droit:

*« En cas de difficulté, il (l'IA-DASEN) proposera, dans le dialogue conduit avec l'agent, les modalités les plus à même de concilier l'intérêt du service avec les souhaits d'aménagement de son temps de travail.*

*Les décisions de refus de temps partiel à la quotité sollicitée par l'agent doivent être précédées d'un entretien et être motivées sur le fondement de l'intérêt du service, conformément à l'article 37 de la loi du 11 janvier 1984. »*

ou

Conformément à l'article 25 du [décret n° 82-451 du 28 mai 1982](#) relatif aux commissions administratives paritaires, celles-ci

*peuvent être saisies, à la demande de l'enseignant, des décisions refusant l'autorisation d'accomplir un service à temps partiel et des litiges d'ordre individuel relatifs aux conditions d'exercice du temps partiel.*



Mais encore

*« C. Situation des directeurs d'école*

*Le bénéfice d'un temps partiel de droit doit être compatible avec l'exercice de l'intégralité des charges qui leur sont dévolues. En effet, les fonctions de directeur d'école comportent l'exercice de responsabilités qui ne peuvent par nature être partagées. »* C'est ce que font les directrices/teurs qui ont accepté de prendre la responsabilité de la direction à 100 % avec un temps partiel devant élevés.

Nous invitons les collègues qui souhaitent travailler sur un temps partiel à ne rien réviser de leur demande et à se munir de leur belle plume.

Directrice/teur, ZIL, SEGPA... faites votre demande comme vous l'entendez. Sur le document fourni par l'administration, n'hésitez pas à rajouter une case si la quotité demandée n'y figure pas (Ex : 66 % car il y a des directeurs qui travaillent à 33 % d'un temps plein)...

Ne reposez pas votre belle plume et rappeler à notre IA-DASEN 05 que votre demande rentre bien dans ce que permet la [circulaire ministérielle](#) concernant les temps partiels et que dans le cas où il ne saurait répondre favorablement à votre demande, vous sollicitez que votre situation soit étudiés lors d'une prochaine Commission Administrative Paritaire Départemental (CAPD).

Votre plume pour votre IEN qui doit être également au courant. Faites lui donc un courrier expliquant le pourquoi de votre choix de temps partiel et les éventuels disfonctionnements que cela engendrerait dans votre école, établissement. (Il faut que le mécontentement remonte aussi par cette voie là).

Vous étiez en temps partiel sur votre poste, vos conditions de travail vont changer--> remplissez le Registre Santé et Sécurité au travail.

Enfin, prenez le temps d'en informer également vos représentants syndicaux préférés qui sont déjà sur le pont et qui défendront les demandes de temps partiel une par une si nécessaire.

#### **-4- SPECIAL RALLYE**

Les manifestations citoyennes se suivent mais ne se ressemblent pas.

Après les mobilisations pour la réussite de la COP21, les discours lénifiants des politiques, les promesses pour un avenir meilleur, l'état d'urgence pour les manifestations sociales ou écologiques voici arrivé, comme chaque année dans notre département, le rallye Monte Carlo. S'il y a urgence, c'est bien d'arrêter ce cirque mécanique et médiatique.

Enseignants, parents, élèves, tous sont concernés et impactés

- Vous avez du mal à vous concentrer
- Vous subissez un bruit inhabituel dans votre classe
- Vous n'entendez plus vos élèves jouer de la flûte, chanter, déclamer ...
- Vos élèves confondent croisades et invasion automobile
- Vos élèves ont plus de mal que d'habitude à se concentrer
- Vos cours sur le développement durable sont réduits à néant
- Vos cours d'EPS sont annulés, votre outils de travail est réquisitionné (stade, gymnase ...)
- Votre école doit fermer pour la journée, votre IEN vous demande de rattraper des cours
- Vous ne pouvez-plus accéder (ou difficilement) à votre école, votre collège
- Les abords de votre école, collège ne sont plus sécurisés (voiture, camion, foule ...)

Cette liste n'est pas exhaustive, les nuisances sont nombreuses et préjudiciables à nos conditions de travail.

Sud éducation 05 vous propose de remplir, pour chaque nuisance, une fiche RSST (Registre Santé et Sécurité au Travail) qui doit être mis en place dans chaque établissement.

Transmettez une copie de cette fiche à votre syndicat qui se chargera de la remontée au CHSCT.

**N'acceptons plus de subir, Luttons collectivement !**

#### **-5- GoodYear : une condamnation inacceptable !**

Communiqué de Solidaires

La condamnation des 8 « ex » salariés de Goodyear à une peine de 2 ans de prison, dont 9 mois ferme, est pour l'Union syndicale Solidaires totalement inacceptable.

Cette condamnation confirme que la lutte de classe existe bien et que la justice a choisit son camp : celui des patrons et des actionnaires !

Après les salarié-es de Continental, les salarié-es d'Air France, l'inspectrice du travail Laura Pfeiffer et tant d'autres anonymes licencié-es pour oser dire non, le jugement rendu par le tribunal d'Amiens vient confirmer la volonté de criminaliser la lutte syndicale, la lutte pour l'emploi, la lutte contre l'injustice, et pour la dignité de tous ceux et celles qui, chaque jour, subissent le diktat libéral.

Pour l'Union syndicale Solidaires la vraie urgence est de continuer à faire des propositions alternatives et à se battre dans les entreprises, dans la fonction publique pour défendre les intérêts des salarié-es, et porter un projet de transformation sociale, répondant aux impératifs de partage du travail et des richesses, écologiques, et d'une autre organisation du travail. Ces condamnations n'entameront en rien notre combativité.

L'Union syndicale Solidaires participera à toutes les actions de soutien organisées contre ce jugement.

Paris 14 janvier 2016

Pétition à signer [ici](#)

#### **-6- Communiqué du Collectif contre les idées d 'extrême-droite 05**

**La prochaine réunion du CODEX 05 aura lieu le**

**1ER FEVRIER à 18H30**

**au Café associatif "LE PETIT SALOON" à**

**GAP 8 rue du four neuf**

Le Front National ne dirigera donc aucune région mais il installe ses notables sur tout le territoire...



Collectif Départemental contre les idées d'EXtrême-droite

**SUD Education 05**

**semaine 03/2016.**



L'abstention reflète une crise de représentation et de décomposition d'un système politique sans réponses au chômage, à la pauvreté, à la précarité, au dérèglement climatique, conséquences de l'austérité libérale. Le FN progresse encore en voix, la droite ne doit ses victoires qu'au vote dit « républicain », le parti aux affaires évite la casse.

Dans notre région, une singulière anomalie : la droite dure majoritaire et le Front National comme seule opposition indique le divorce avec la société réelle. Un déficit démocratique aux plans institutionnel et politique. L'électorat de la droite se tourne vers le FN. Mais, les salariés, les privés d'emploi et les jeunes grossissent encore l'électorat du FN et le nombre des abstentionnistes.

**Nous devons éviter que l'élection présidentielle de 2017 soit une catastrophe ...** Le FN dirigeant en état d'urgence permanent grâce à la constitution modifiée par son prédécesseur...les débordements policiers de ces dernières semaines n'en seraient qu'un avant goût.

Démâser le FN, « un parti pas comme les autres », la duplicité de son discours, comme l'ennemi de ceux qu'il prétend défendre, au travers de ses politiques arrivé au pouvoir ou à travers l'histoire doit guider un militantisme de terrain quotidien, là où nous vivons, travaillons et habitons, un travail de fourmi nous impliquant tous pour convaincre ceux qui se laissent abuser.

Rassembler le plus large front opposé aux idées d'extrême droite, à leur mise en application avec les défenseurs du respect de la personne, des droits individuels et collectifs, de la démocratie, de l'égalité, de la solidarité, du partage et de la transmission de ce patrimoine humaniste et universel . Telles sont nos responsabilités !

Urgences sociales et nécessités démocratiques trouveront des réponses dans un avenir inventé collectivement où sans distinction de conditions, d'origines, de cultures, de croyances et d'apparences, nous pourrions partager notre république. Lutter contre la peur, le repli individuel et la haine de l'autre...."On ne construit pas l'espoir sur la haine et la peur" ...Accueillir les réfugiés, Aider ceux qui s'y impliquent sont les premières réponses, l'espoir d'un autre chemin. Les mouvements sociaux revendicatifs et les projets politiques émancipateurs feront écho aux attentes populaires.

**Le temps presse...Rassemblons-nous, inventons idées et modes d'action....Et surtout agissons !!! « Le silence des pantoufles est plus dangereux que le bruit des bottes » ! Le CODEX 05 , malgré ses efforts, n'a pas été à la hauteur de tout et à besoin de nombreux militants, d'idées nouvelles, d'un très grand nombre d'adresses ...et aussi d'argent....Pour l'heure, nous travaillons à un débat ouvert sur le thème "Comment lutter contre l'extrême droite ?" dont nous souhaitons qu'ils fédère citoyen(nes) et organisations démocratiques et qu'il ait un retentissement salutaire.**

## **-7- Le mot de la semaine: partiel.**



*Brice , atterré devant la circulaire départementale sur le temps partiel, recevant les piètres explications de sa hiérarchie gavée de primes !*

**Partiel** , **adj q .** : Adjectif qui peut se mettre derrière temps mais tant qu'il est derrière je ne suis quand partielle sécurité.